

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

États financiers
31 décembre 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Au fiduciaire de la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (la « Fiducie ») au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie, qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2018;
- l'état des résultats et du résultat étendu pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux PCGR des États-Unis, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514-205-5000, Téléc. : +1 514-876-1502*



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 22 mars 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125110

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Bilan

Au 31 décembre

	Note	2018 \$	2017 \$
Actif			
Actif à court terme			
Trésorerie		42 508	60 371
Placements	4	<u>53 994 479</u>	<u>-</u>
		54 036 987	60 371
Placements			
	4	<u>98 739 427</u>	<u>147 061 916</u>
		152 776 414	147 122 287
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer		<u>27 768</u>	<u>17 589</u>
Actif net			
		<u>152 748 646</u>	<u>147 104 698</u>

Approuvé,

_____, fiduciaire

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des résultats et du résultat étendu

Exercice clos le 31 décembre

	2018 \$	2017 \$
Revenus de placement		
Intérêts sur obligations à coupon zéro	5 215 351	5 239 207
Autres intérêts	218	7 155
	<hr/> 5 215 569	<hr/> 5 246 362
Charges		
Honoraires professionnels	17 566	14 607
Honoraires du fiduciaire	40 969	39 753
	<hr/> 58 535	<hr/> 54 360
Bénéfice net et résultat étendu	<hr/> 5 157 034	<hr/> 5 192 002

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets
de combustible nucléaire**

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	147 104 698	141 581 790
Bénéfice net et résultat étendu	5 157 034	5 192 002
Apports	486 914	330 906
Actif net à la fin de l'exercice	<u>152 748 646</u>	<u>147 104 698</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre

	2018 \$	2017 \$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	5 157 034	5 192 002
Ajustement visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Intérêts sur obligations à coupon zéro	(5 215 351)	(5 239 207)
Intérêts perçus sur placements	-	8 860 795
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créditeurs et charges à payer	10 179	1 090
	<u>(48 138)</u>	<u>8 814 680</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(456 639)	(52 523 418)
Échéance de placements	-	43 359 205
	<u>(456 639)</u>	<u>(9 164 213)</u>
Activités de financement		
Apports	486 914	330 906
Variation nette de la trésorerie	(17 863)	(18 627)
Trésorerie au début de l'exercice	60 371	78 998
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>42 508</u>	<u>60 371</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

1 Description de la Fiducie

En vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire (la « LDCN »), entrée en vigueur en 2002, les propriétaires canadiens de déchets de combustible nucléaire devaient créer une société de gestion, la Société de gestion des déchets nucléaires, et chacun d'eux devait établir un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire. Hydro-Québec a constitué la Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (la « Fiducie »), dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire.

En avril 2009, le gouvernement du Canada a approuvé la formule de financement des coûts liés à la méthode retenue pour la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de cette méthode. Pour s'acquitter de ses responsabilités financières, Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN.

La Fiducie est exonérée d'impôts sur le résultat en vertu de l'alinéa 149(1)(z.2) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le fiduciaire de la Fiducie est la Fiducie RBC Services aux investisseurs.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis depuis le 1^{er} janvier 2018. Les présents états financiers sont donc les premiers états financiers annuels de la Fiducie dressés selon ce référentiel comptable.

Le nouveau référentiel comptable a été appliqué de façon rétrospective à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. L'adoption de ce référentiel n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Fiducie à la date de transition.

Le fiduciaire est d'avis que ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie.

Le fiduciaire a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 22 mars 2019, date d'approbation des présents états financiers, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la prise en compte d'événements postérieurs à la date du bilan.

Instruments financiers

Les actifs financiers se composent de la trésorerie et des placements.

La trésorerie est évaluée initialement au coût, qui correspond à la juste valeur.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

Les placements ont été classés dans la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont comptabilisés dans les résultats.

Les passifs financiers se composent des créditeurs et charges à payer.

Les créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Conformément aux normes applicables, la Fiducie classe les évaluations à la juste valeur des actifs financiers selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- niveau 1 : cours (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques auxquels la Fiducie peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs;
- niveau 2 : données autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- niveau 3 : données non observables.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

3 Modification de conventions comptables

Modifications récentes

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2018, la Fiducie a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (l'« ASU ») ASU 2016 01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Fiducie.

État des flux de trésorerie

Le 1^{er} janvier 2018, la Fiducie a adopté de façon anticipée l'ASU 2016 15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et le classement de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective intégrale et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Fiducie.

Norme publiée mais non encore adoptée

Instruments financiers

En juin 2016, le Financial Accounting Standards Board a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. La Fiducie examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers
31 décembre 2018

4 Instruments financiers

Objectif de placement

L'objectif de la Fiducie est de financer les coûts liés à la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire d'Hydro-Québec. En plus des obligations émises par les organismes publics, la Fiducie peut investir dans des obligations et des billets de sociétés, des actions et des produits dérivés.

	2018		2017	
	Coût amorti \$	Juste valeur \$	Coût amorti \$	Juste valeur \$
Placements				
Hydro-Québec, valeur nominale de 54 193 000 \$ (53 728 000 \$ en 2017) et taux d'intérêt effectif de 1,14 % (1,13 % en 2017), échéant le 29 avril 2019	53 994 479	53 821 030	52 930 308	52 563 727
Hydro-Québec, valeur nominale de 65 160 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 4,49 %, échéant le 15 avril 2022	56 312 282	60 498 816	53 866 357	59 372 875
Hydro-Québec, valeur nominale de 65 450 000 \$ et taux d'intérêt effectif de 5,30 %, échéant le 15 avril 2027	42 427 145	52 251 121	40 265 251	51 407 114
	152 733 906	166 570 967	147 061 916	163 343 716
Moins				
Placements échéant dans moins de un an	53 994 479	53 821 030	-	-
	<u>98 739 427</u>	<u>112 749 937</u>	<u>147 061 916</u>	<u>163 343 716</u>

Gestion des risques financiers

La Fiducie est exposée aux risques liés à ses stratégies de placement et aux marchés dans lesquels elle investit.

Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

a) **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt. La Fiducie est présentement exposée à une fluctuation de juste valeur en raison des placements en obligations à coupon zéro. Au 31 décembre 2018, la Fiducie avait limité son exposition au risque de taux d'intérêt en prévoyant détenir les placements jusqu'à leur échéance.

b) **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne respecte pas ses obligations et qu'en découle une perte financière pour l'autre partie. Au 31 décembre 2018, la Fiducie avait limité son exposition au risque de crédit en investissant dans des obligations émises par Hydro-Québec, société liée et société d'État du gouvernement du Québec.

Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des créanciers et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers.